



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Symphorien-sur-Saône

28, Grande rue

21170 Saint-Symphorien-sur-Saône

### Compte rendu de la séance du lundi 3 octobre 2022

Désignation d'un secrétaire de séance : Yannick PERNET

Présents : Etienne BRIOT, Marylène DUCOUT, Michaël GAUTIER, Alexandra JACQUINOT, Delphine LAPOSTOLLE, Virginie MILLIOT, Edith MORAIS, Nicolas MORDANT, Yannick PERNET.

Excusés : Alexandra JACQUINOT donne procuration à Edith MORAIS

Ajout à l'ordre du jour

**Travaux ONF**

#### Ordre du jour

Devis pour le colis des aînés

#### Affaires qui seront soumises à délibération :

##### **Travaux ONF**

M. Franck DRIEZ a communiqué un devis proposer par l'Office Nationale des Forêts pour l'année 2022 mais ne seront réalisés qu'en 2023 concernant :

- des travaux sylvicoles de cloisonnement de maintenance mécanique sur la **parcelle 7** et,
- De cloisonnement sylvicole (ouverture mécanique et dégagement manuel des régénérations naturelles) sur la **parcelle 26b** pour un montant total de 3 070 € HT soit 3 377 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide de valider le devis de € HT soit € TTC pour l'entretien des parcelles .

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

##### **Colis des aînés**

Vu le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un colis,

Vu les propositions faites par l'adjointe en charge du dossier,

Vu le devis reçu de la société Eymet Village en date du 29/09/2022,

Le Maire propose de retenir la société Eymet Village pour un montant de 859.52 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Décide de retenir l'entreprise Eymet Village pour commander les colis pour un montant de 859.52 € TTC.

Autorise le maire a signé le devis.

Les crédits avaient été inscrits au budget primitif 2022.

#### Questions diverses :

Gerbes du 11 novembre : Mme Edith MORAIS s'occupe de la commande et de récupérer la composition.

Récompenses aux jeunes diplômés : la récompense aux jeunes diplômés est reconduite.

« livres » aux enfants du village : Mme Jacquinot et Lapostolle s'occupent des achats.

**Fin de la séance** à 20 h 06

L'ensemble des délibérations prises lors de ce Conseil Municipal sont consultables en Mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

Le Maire,  
Etienne BRIOT

